

Les plombiers des institutions et les croisés du néant

LE SOIR - EDITION DU MARDI 8 FÉVRIER 2005

Marc Uyttendaele

Professeur à l'ULB

La Belgique est un pays d'hommes et de femmes d'État. Certes, il s'agit là d'une catégorie quelque peu particulière car ceux-là privilégient toujours la sobriété par rapport au lustre, les solutions alambiquées par rapport à l'éclat des discours forts et simplistes. Il suffit d'en rappeler ici quelques exemples. Gaston Eyskens, en 1970, après avoir dix ans plus tôt permis de négocier le cap nécessaire de la décolonisation, a fait entrer la Belgique dans un processus fédéral qui lui a évité l'ère des ruptures et de l'affrontement stérile et sclérosant entre communautés. Jean-Luc Dehaene, en 1988 et en 1993, a éteint, à force de patience, de subtilité et de force de dialogue, des incendies qui auraient pu transformer ce pays en terre de cendres. Aucun responsable politique, cependant, ne peut, dans ce pays, prendre la posture d'un homme d'État, producteur de solution apaisée, s'il ne rencontre, à la table des négociations des hommes et des femmes qui partagent la conviction qu'une concession les honore plus qu'un entêtement maladif à demeurer sur des positions tranchées. Des hommes d'État, il y en eut, en tout temps, dans tous les partis démocratiques. Comment ici ne pas rendre hommage à Louis Michel, ancien leader du MR, qui a pu, à travers vents et marées, contre une partie de ses troupes, sinon de son électorat imposer, pour les élections communales, le

droit vote des étrangers non ressortissants de l'Union européenne ? Voilà les propos quelque peu nostalgiques que l'on peut tenir en ce début de mois de février 2005. Quand le Premier ministre, à qui légitimement il a pu être reproché un certain angélisme, une passivité de mauvais aloi, semble, enfin, s'ébrouer et notamment faire que son parti, le VLD, affirme de manière sonore et respectable, son rejet inconditionnel du Vlaams Belang et de ses idées putrides, Didier Reynders, vice-Premier ministre, chargé des Réformes institutionnelles, préfère opter pour la musique de fanfare, bruyante et facile à l'oreille, plutôt que de se saisir d'une partition, délicate et compliquée qui ouvrirait la voie à une négociation nécessaire dont rien ne dit qu'elle ne peut, comme par le passé, permettre à chacun, dans le respect mutuel, d'y trouver son compte.

Didier Reynders a choisi la voie des ukases et de la critique facile de tous ceux qui savent que la Belgique - et c'est son honneur - est terreau de négociation, de concessions réciproques et de recherche de ces équilibres précaires qui permettent de garantir la paix civile. Est-ce à dire qu'en Belgique, il est difficile d'être à la fois plombier de l'État - fonction naturelle d'un ministre de réformes institutionnelles - et chef de parti, a fortiori quand celui-ci est une fédération comptant en son sein ceux qui constituent le pendant francophone de la N-VA ou de Spirit, ces petites particules de l'ex-Volksunie qui ont corrompu tous les partis démocratiques flamands.

Monsieur Reynders hausse le ton, là où il eut mieux valu oser le silence. Bien sûr, il ne faut pas que les francophones soient prêts à tout pour éviter le séparatisme. Il est des concessions à ne pas faire et la première d'entre elles est certainement de ne jamais accepter que ce pays puisse être dirigé par des gouvernements de coalition

qui se teinteraient de la couleur brunâtre du Vlaams Belang. Cependant, la périphérie bruxelloise n'est pas le territoire des Sudètes et négociateur, dans des conditions respectueuses des droits des francophones qui y vivent, sa scission n'est pas une version belgo-belge de ce que furent les accords de Munich de 1938. La Belgique peut mourir, évidemment, mais ce ne peut être au nom d'un symbole vide de sens, d'un faux débat, de crispations électoralistes communes aux partis du nord et du sud. Si, demain, avec un arrondissement scindé, les francophones établis dans le Brabant flamand peuvent toujours être représentés par des francophones à la Chambre, qu'ils recouvrent pleinement leur droit aux facilités dévoyé par une circulaire Peeters, maintenue en état de survie artificielle à la suite d'un arrêt indigne des chambres flamandes du Conseil d'État et que, le cas échéant, d'autres garanties sont offertes aux francophones de Bruxelles et de Wallonie, les responsables politiques du sud du pays pourront avoir le sentiment du devoir accompli. Dans le

débat crispé et incantatoire du moment, il est, en effet, un certain nombre d'évidences qui n'affleurent pas dans le débat politique. Sans doute est-il utile de les rappeler ici.

Tout d'abord, ce ne serait pas la première fois que les partis francophones affirment avec fracas qu'ils ne débattront pas d'une revendication flamande avant, penauds, de revenir sur leur position et de négocier un accord qui n'a rien de honteux. Le vice de ce mode de fonctionnement est de faire apparaître une victoire ou à tout le moins un accord équilibré, comme le pire des renoncements.

Ensuite, la logique fédérale se fonde sur des frontières. Cette logique, préfigurée dès 1963, a déjà eu de nombreuses conséquences institutionnelles dont notamment la création de la Région de Bruxelles-Capitale en 1988 et la disparition de la province de Brabant en 1993. Cette logique conduit à considérer l'arrondissement de Bruxelles-Hal-Vilvorde comme le reflet antique d'un monde disparu, celui de la Belgique unitaire.

Enfin, et là est sans doute l'essentiel, rien n'empêchera jamais des listes francophones de se présenter dans le Brabant flamand, d'y recueillir d'innombrables voix et de permettre ainsi l'élection d'un ou plusieurs députés francophones sur le « quota » des parlementaires flamands. En effet, il ne peut exister de condition d'éligibilité fondée sur la connaissance d'une langue. Ceci serait tout à la fois contraire à la Constitution et à plusieurs dispositions de droit international. Autrement dit, la scission n'aurait pas l'effet annoncé aujourd'hui tant par les partis flamands que par les parangons d'une défense mal comprise des droits des francophones.

Ces quelques vérités mériteraient d'être méditées par ceux qui, dans le monde politique du sud du pays, jouent au va-t-en-guerre. Si dans la confusion de la crise, ils peuvent apparaître comme des responsables courageux et dignes, ils risquent d'être les premiers responsables d'un chaos préjudiciable à tous, francophones comme flamands, et ils seraient bien naïfs de croire qu'ils ne devront pas un jour en rendre compte devant un électeur plus lucide qu'ils ne l'imaginent. Nombreux, en effet, sont ceux qui, dans l'ensemble du pays et notamment parmi les francophones de Wallonie et de Bruxelles, restent attachés à cette terre de cohabitation paradoxale qu'est la Belgique. Ceux-là n'apprécieraient guère que quelques apprentis sorciers, que quelques croisés de circonstance, par leur manque de maturité, aient brisé à la fois l'ouvrage et la méthode de ces hommes et femmes d'État qui, par le passé, ont su préserver au cœur de l'Europe un lieu où les différences fondamentales entre communautés se conjugaient dans un espace de bien-être et de cohabitation...

Il est à espérer que, dans les semaines qui viennent, il y ait suffisamment d'acteurs politiques, au nord et au sud du pays, qui recouvrent la raison et la lucidité, qui troquent leur cote de maille pour les habits des plombiers des institutions. Bref, qu'ils soient suffisamment nombreux et sages pour perpétuer cette espèce si propre à la Belgique, celles des hommes et des femmes d'État qui, dans le pragmatisme et

l'humilité, ont à coeur de privilégier un intérêt général bien compris sur une popularité personnelle aussi fugace qu'insignifiante.